

RESULTATS DE CONCOURS

Ce concours est couvert par la directive 2004/18/CE.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITE ADJUDICATRICE

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

CCI de Morlaix, aéroport CS 27934, à l'attention de M. le président, F-29679 Morlaix. Tél. (+33) 02 98 62 39 39. E-mail : marche.public@morlaix.cci.fr. Fax (+33) 02 98 62 39 50.

SECTION II : OBJET DU CONCOURS/DESCRIPTION DU PROJET

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :

concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'entrepôts pêche, d'une halle à viviers, d'un silo à glace et le réaménagement partiel de la halle à marée du Port de Roscoff-Bloscon.

II.1.2) Description succincte :

l'ensemble du programme de travaux représente une construction neuve d'environ 2 300 mètres carrés de surface hors oeuvre nette et le réaménagement de 260 mètres carrés de surface dans oeuvre.

Estimation prévisionnelle des travaux : 3 000 000 euros ht, valeur mars 2011.

Mission de base suivant loi MOP et OPC.

II.1.3) Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) :

71221000.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.1.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

2011MOE01CRI00.

IV.1.2) Publication antérieure concernant le même concours :

Numéro de l'avis au JO : 2011/S 069-112399 du 08/04/2011.

SECTION V : RESULTATS DU CONCOURS

V.1) RÉCOMPENSE ET PRIMES

V.1.1) Nombre de participants : 3

V.1.2) Nombre de participants étrangers :

V.1.3) Nom(s) et adresse(s) du/des lauréat(s) du concours :

Le Collectif d'architectes de Brest, représenté par M. FAUVET, architecte mandataire du groupement d'entreprises Secoba - Brest/Techniconsult - Brest/Glde Ergonomie - Quimper/., 20 Quai Malbert, F-29200 Brest. Tél. (+33) 2 98 33 11 99. Fax (+33) 2 98 33 16 95.

V.2) MONTANT DE LA PRIME OU DES PRIMES :

Montant de la ou des prime(s) attribuée(s) hors TVA : 11 000 euros.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) CE CONCOURS S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Oui.- Fonds Européen à la Pêche (F.E.P.)

VI.2) AUTRES INFORMATIONS :

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 18 novembre 2011.

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de rennes, 3 contour de la motte, F-35000 Rennes. Tél. (+33) 2 23 21 28 28. Fax (+33) 2 99 63 56 84.

VI.3.2) **Introduction des recours :**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Greffe du tribunal administratif, 3 contour de la Motte, F-35000 Rennes. Tél. (+33) 02 23 21 28 28. Fax (+33) 2 99 63 56 84.

VI.4) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

18 novembre 2011